

FCPE14, SNUipp-FSU14, SUD Education 14, SUD Santé Sociaux, SGEN-SFDT14, SE-UNSA14

Communiqué de presse
Le 6 janvier 2017

La scolarisation des élèves handicapés

Lors de la conférence nationale du handicap en mai 2016, François Hollande s'est félicité des quelques « 280.000 enfants handicapés qui sont aujourd'hui scolarisés, c'est un tiers de plus qu'à la rentrée 2011! ». On peut effectivement se féliciter de cette augmentation de l'inclusion des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.

Hélas, la réalité du terrain est beaucoup moins enthousiasmante. Les conditions d'accueil ne sont pas à la hauteur de ce qu'elles devraient être.

Tout d'abord, les parents d'enfants handicapés se retrouvent souvent en difficultés par la lourdeur des démarches. Les enseignants-référents qui sont leurs principaux interlocuteurs se retrouvent chacun en charge de près de 300 dossiers, ce qui ne permet pas un véritable soutien des familles et accentue la lenteur des transmissions de dossiers.

Le recrutement des auxiliaires de vie scolaire (AVS) n'est souvent pas suffisant ou trop tardif. De plus le statut de ces professionnels qui accompagnent les enfants en situation de handicap est d'une grande précarité.

Les ULIS, classes spécialisées accueillant les élèves handicapés, sont de plus en plus surchargées, avec parfois des listes d'attente. Dans les ULIS collège de notre département, alors que les textes prônent un effectif de 10, les effectifs sont pour la plupart entre 16 et 18 jeunes.

Quant aux enfants ayant besoin de soins et d'une prise en charge spécifique dans un établissement, la situation est catastrophique, avec des listes d'attente de 2 ou 3 ans avant de pouvoir intégrer par exemple un IME (Institut Médico-Educatif). Ces élèves, en attendant, se retrouvent parfois en grande souffrance dans des classes ordinaires.

Concernant les enseignants, on ne peut que constater un manque de formation et de soutien pour ces professionnels accueillant des élèves handicapés ou ayant différents troubles.

Les parents d'élèves de la FCPE et les syndicats enseignants SNUipp-FSU 14, Sud 14, Sgen-CFDT 14 et SE-UNSA 14 revendiquent donc des meilleures conditions d'accueil pour les élèves en situation de handicap à travers des ouvertures de classes spécialisées, une augmentation des places dans les structures de soin, un véritable statut pour les professionnels accompagnant les élèves handicapés...

Nous vous invitons à une conférence de presse le mercredi 11 janvier 2017 à 17h00 dans les locaux de la FCPE (Maison des associations - 10.18, quartier du grand parc 14200 HEROUVILLE ST CLAIR) en présence des organisations signataires de ce communiqué de presse et de parents d'enfants en situation de handicap qui pourront témoigner des difficultés auxquelles ils ont dû faire face.